



DURANCE LUBERON VERDON 2030

[contact@dlv2030.com](mailto:contact@dlv2030.com)

[www.dlv2030.com](http://www.dlv2030.com)



**PROPOSITIONS DE  
L'ASSOCIATION DLV 2030  
POUR LES MUNICIPALES  
2020 À MANOSQUE**



# SOMMAIRE

INTRODUCTION	3-5
.....	
THÉMATIQUES	6-7
.....	
1. Gouvernance/formation	
.....	
2. Développement local	
.....	
3. Mobilités	
.....	
4. Énergies	
.....	
5. Habitat	
.....	
6. Déchets	
.....	
7. Actions éco-exemplaires	
.....	
8. Agriculture/alimentation	
.....	
9. Biodiversité/végétalisation	
.....	
CONCLUSION	7
.....	
ANNEXES	8-16
.....	

### INTRODUCTION

Notre association “**Durance Luberon Verdon 2030**” (DLV2030), récemment créée, a souhaité mettre la question du **dérèglement climatique et de ses enjeux locaux** au cœur du débat, à l’occasion de la campagne municipale. Au cours de ce mandat, l’urgence climatique sera un défi majeur pour penser et construire l’avenir du territoire.

Avec ce document nous proposons notre regard et nos idées pour contribuer à une nouvelle vision de Manosque et de la DLVA, en lien avec ces enjeux.

Notre site internet [dlv2030.com](http://dlv2030.com) apporte des données et des outils complémentaires.

Le Rapport des sénateurs R. Dantec et J-Y Roux, en juin dernier, insiste sur **l’urgence de s’adapter** au dérèglement climatique. Il alerte sur **le retard des politiques publiques** et sur la **nécessité d’anticiper les conséquences** dès maintenant. Transports, habitat, agriculture, déchets... chaque décision municipale aura des incidences de poids sur l’avenir. **Ce mandat est décisif pour choisir un cap à la hauteur du défi.**

La responsabilité de chacun et la justice pour tous sont nécessaires à ces défis. Le changement climatique est une occasion de **renouveler notre paysage social, économique et démocratique** : une opportunité pour solliciter la créativité de tous les manosquins.

Nos voisins du P2A ou du Pays d’Apt ont déjà rédigé et présenté à leurs administrés leur PCAET (**Plan Climat Air Énergie Territorial**). Cet outil prospectif et réglementaire pour tout EPCI de plus de 20000 habitants, permet de tracer des objectifs énergétiques chiffrés. Les chantiers prioritaires sur les questions climatiques et environnementales sont identifiés pour planifier une trajectoire. En lien avec les autres outils d’orientation ( Sraddet, PLU, Scot, Charte Agricole...) **le PCAET permet d’amplifier les dynamiques communales et de les coordonner de façon cohérente avec l’Agglomération et la Région.**

Où en est le projet de PCAET pour la DLVA? **Ce plan permettrait d’engager tous les citoyens et les acteurs locaux sur une vision partagée** des évolutions prioritaires (quels chiffres/quels leviers pour diminuer les GES...?) . En définissant clairement les objectifs à tenir le PCAET permet aussi de ré-interroger nos pratiques et nos modes de vie collectifs.

Notre association, trans-partisane, croit à une transition écologique qui concerne l’avenir de chacun, quelles que soient les sensibilités politiques. Comme beaucoup d’autres, **nous portons la préoccupation des jeunes et de nombreux citoyens conscients et inquiets pour notre avenir à tous, ici à Manosque et dans le monde.** L’inquiétude concerne aussi le manque de réponse politique à la hauteur. Nous sommes nombreux à souhaiter contribuer à la mutation profonde à laquelle appellent tant d’instances, avec gravité (GIEC, ONU, Haut Conseil pour le Climat...). Les propositions “vertes” ou les intentions écologiques trop fragmentées risquent de nous retarder encore.

Pourtant, une trajectoire ambitieuse, cohérente et à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux n’apparaît pas encore comme un projet collectivement compris ni accepté par tous.

**Comment permettre l’émergence de ce projet, sa compréhension et son appropriation par tous ?**

Depuis novembre 2019 notre association a proposé un **cycle de conférences faisant un état des lieux des impacts locaux du dérèglement climatique**, à la salle Osco Manosco. Cinq soirées ont déjà réuni près de 500 personnes. Les questions du public sont nombreuses, les apports des acteurs du territoire éclairants et l'urgence des mutations nécessaires confirmée. Nos conférences ont permis de rendre compte aussi de **dynamiques existantes**. Elles manquent néanmoins souvent de moyens, de concertation, de visibilité, de relais pour les amplifier.

**Francine, habitante de Manosque, fait partie des 150 citoyens tirés au sort** qui se réunissent actuellement au CESE, à Paris, pour participer à la Convention Citoyenne pour le Climat. Elle participe à toutes nos conférences et a contribué à la rédaction de ce document. En avril prochain, le travail de la Convention Citoyenne débouchera sur des propositions de mesures législatives, réglementaires ou sujettes à référendum. Des experts, des légistes, des collectifs... contribuent aux travaux. **Les 150 citoyens témoignent d'un «électrochoc»** vécu au départ par l'information scientifique fournie. Ils croyaient savoir, ils ont pris «comme une claque» la mesure de l'urgence. Les «150 » souhaitent maintenant informer plus largement les français et vont rencontrer leurs élus locaux.

**Sur notre site internet [dlv2030.com](http://dlv2030.com)** vous pourrez retrouver toutes les informations sur ces conférences :

– **Les PowerPoints et vidéos des conférences/table-ronde** de notre cycle sur le dérèglement climatique et ses impacts locaux (de novembre 2019 à avril 2020).

Six thématiques sont proposées:

- Le dérèglement climatique
- La forêt
- l'Eau
- l'Agriculture
- La Biodiversité
- l'Énergie.

– **Des données complémentaires :**

- Les travaux du GREC-Sud (Groupe Régional d'Experts sur le Climat en Région Sud)  
- De nombreux documents, rapports, outils, initiatives concrètes autour de ces thématiques.

Suite à l'intérêt porté à nos conférences par les habitants et par certains élus, **notre association souhaite donc partager aux diverses listes municipales notre point de vue**. Nous habitons Manosque et y sommes impliqués dans des secteurs variés (éducatif, industriel, environnemental, social...).

De nombreux citoyens, professionnels, entreprises ...agissent déjà ici. Nous constatons pourtant souvent un soutien encore trop faible de nos représentants, une concertation insuffisante, des directions parfois contradictoires, des mondes qui ne se rencontrent pas assez.

**Quel projet commun pourrait nous fédérer ?** Quelle nouvelle forme d'organisation démocratique et citoyenne proposer?

Quelles instances différentes pourraient remobiliser une large proportion d'habitants, de salariés, d'entreprises qui pourraient **revitaliser la vie locale, par une organisation plus fédératrice** et des initiatives mieux accompagnées et plus largement déployées?

## **NOS RÉFLEXIONS ET PROPOSITIONS**

Voici nos pistes de réflexion et nos propositions. Nous nous sommes appuyés sur les travaux des experts sur le Climat et des organismes œuvrant depuis longtemps sur ces questions.

**Plus spécifiquement pour cette échéance électorale nous avons pris appui sur :**

- **Le recueil de l’ADEME** «Demain mon territoire» :  
<https://www.ademe.fr/demain-territoire>
- **Le “Pacte pour la Transition”** rédigé par un collectif de plus de 60 organisations :  
<https://www.pacte-transition.org/>
- **Le “Pacte Finance Climat”** qui agit pour activer des leviers financiers pour la Transition, à l’échelle européenne :  
<https://www.pacte-climat.eu/fr/quel-programme-responsable-pour-les-municipales/>

**Nos propositions sont structurées en 9 thématiques :**

1. Gouvernance/formation
2. Développement local
3. Mobilités
4. Énergies
5. Habitat
6. Déchets
7. Actions éco-exemplaires
8. Agriculture/alimentation
9. Biodiversité/végétalisation

### 1. Gouvernance/formation

**Instaurer une gouvernance municipale plus adaptée au contexte climatique d'urgence, en cohérence avec un PCAET** structurant pour la DLVA :

– **Le maire et ses adjoints** deviennent les **premiers garants d'un «PLAN de TRANSITION», transverse à tous les services.**

– Nommer **une équipe municipale dédiée** (binôme d'élus et techniciens) pour le pilotage de ce plan.

– Instaurer une **grille d'évaluation de tous les projets communaux, au regard des objectifs de ce plan de transition.**

– Établir un **plan de formations** et une **restructuration des services** et compétences en relation avec les objectifs du plan de transition.

– Une **nouvelle organisation démocratique** est à repenser en parallèle afin d'optimiser les dynamiques locales et de valoriser la participation citoyenne.

### 2. Développement local

Redonner une **cohérence à la commune** par un inventaire exhaustif des équipements, services, atouts socio-économiques et culturels, modes de déplacements par secteurs de la ville. Poser des **objectifs de redynamisation et d'attractivité spécifique par quartier**. Apporter une **fluidité de circulation** entre quartiers afin de décroiser la ville et de limiter l'usage de la voiture.

### 3. Mobilités

Établir un schéma de circulation privilégiant la **mobilité douce en cœur de ville** et développant les parkings et **pôles multimodaux en périphérie**. La simplification et la mise en cohérence des divers modes de déplacements sont des facteurs essentiels pour les changements d'habitudes.

### 4. Énergie: consommations,économies,production

Réaliser un **suivi mensuel des consommations des espaces publics** pour évaluer les coûts et les économies possibles. Établir un **diagnostic des GES** (gaz à effets de serre) à l'échelle de la commune et construire avec la DLVA un **PCAET chiffré** comprenant aussi bien les leviers d'économie que des scénarios différenciés de production d'énergies renouvelables. Informer les habitants sur les leviers d'économie et de production énergétique individuels et collectifs. Instaurer une **concertation en amont et une transparence sur les choix énergétiques communaux**.

### 5. Habitat : rénovations-constructions écoresponsables

**La précarité énergétique et les passoires thermiques vont impacter toujours plus durement les habitants.** Après la mobilité, l'habitat est le deuxième chantier prioritaire à mener. Les artisans, les techniques de réhabilitation, les moyens alloués étant insuffisants, un **pôle d'excellence autour des métiers du bâtiment et de la rénovation bas-carbone et bio-sourcée** permettrait d'accélérer les rénovations, de créer des emplois et de trouver des leviers financiers pour ce secteur.

## 6. Déchets

Engager une campagne d'information au long cours auprès des habitants et des scolaires pour une **généralisation du tri, une incitation au «zéro déchet»**, une valorisation des déchets organiques. Développer les équipements de tri, les sites de compostage, les affichages, les supports de sensibilisation... Utiliser les lieux d'éducation, de tri et les événements festifs pour **accompagner les changements de pratique**.

## 7. Actions éco-exemplaires

Faire de la **Mairie une vitrine de dynamiques éco-exemplaire** par des engagements éco-responsables sur les achats publics, des investissements éthiques, des économies d'énergie et des pratiques écologiques innovantes.

**Soutenir les actions éco-citoyennes**, stimuler la créativité des scolaires, développer des services civiques/stages pour enrichir et relayer les «bonnes pratiques».

## 8. Agriculture, agriculture urbaine, alimentation durable

Fédérer et déployer à une échelle plus globale les dynamiques existantes (ZAP, PAT...). Renforcer les complémentarités des filières agricoles, les espaces de transformation, de vente...pour développer l'offre de produits locaux. **Accompagner les changements de pratiques agricoles et alimentaires**. Organiser l'évolution vers une restauration collective locale et biologique. Permettre aux habitants de reprendre la main sur leur alimentation et sur leur santé.

## 9. Végétalisation, Biodiversité

**Systématiser l'étude des écosystèmes naturels à tout projet de développement**. Le dérèglement climatique, la perte d'habitat due à l'artificialisation des espaces naturels, la dégradation des sols agricoles... réduisent les populations animales et végétales. L'avenir de nos paysages, les rendements agricoles, la résilience face aux aléas climatique demandent une adaptation. **Les sols, la forêt, le cycle de l'eau, le patrimoine naturel du territoire sont nos premiers biens communs à défendre**.

Renforcer la logique écosystémique de «trame verte et bleue» ainsi que brune (sols) et noire (vie nocturne) pour **préserver et revaloriser les continuités écologiques**.

Pour détailler ces 9 thématiques, vous trouverez en annexe ci-après, **une centaine de mesures concrètes**.

### CONCLUSION

Les temps qui viennent demandent de repenser notre paysage local et appellent chacun à y apporter sa touche. Notre association a tenté de dessiner quelques lignes. Nous espérons que ce mandat permettra à tous les acteurs locaux d'être largement associés, pour **faire de Manosque une commune redynamisée et prête à relever les défis actuels et à venir**.

Merci aux contributions de Anne, Catherine, Christophe, Francine, Jade, Marilyne et Philippe pour la rédaction et la relecture de ce texte.

Manosque, février 2020

## 1. Gouvernance/formation

**Le maire et ses adjoints** deviennent les **premiers garants d'un « PLAN de TRANSITION », transverse à tous les services :**

- Établir un **plan de développement de la transition** pour le pays manosquin, avec une sélection d'actions chiffrées en lien avec le PCAET de la DLVA. Ce plan, initié en mairie, est élaboré en concertation avec une assemblée citoyenne représentative de l'activité économique et associative locale.
- Ce plan définit les actions dans le temps, les **responsables par secteurs** et pour les phases de suivi et d'évaluation.
- Nommer une **équipe municipale dédiée** (binôme d'élus et techniciens) pour qui la mission de pilotage de la mise en œuvre de ce plan, est transverse à tous les services municipaux.
- Instaurer une **grille d'évaluation de tous les projets communaux, au regard des objectifs de ce plan de transition** (critères pondérés...). Socle commun à toute politique locale, elle serait le levier nécessaire pour réorienter plus profondément la vie économique et sociale autour des enjeux environnementaux, avec de nouveaux référentiels de décision.
- Redéfinir les missions des **agents communaux** et créer de **nouvelles compétences** pour les adapter à un objectif «d'urgence écologique». Développer des pratiques transversales entre services pour assurer une cohérence.
- **Programmer un plan de formation** sur les enjeux du dérèglement climatique pour le territoire, ciblé, soutenu et dans la durée, **pour les élus et agents municipaux**. Flécher le dispositif autour des outils de diagnostic, des changements de pratiques environnementales et de gouvernance plus démocratique (appui local possible par Parc du Luberon, Grec-Sud, Alte, Cpie, Chouf Chouf, Colibricole, visites sur sites ou communes «exemplaires»...)
- **Un comité de pilotage en DLVA** pourrait ainsi réunir les élus nommés sur chaque commune, pour un suivi transversal des enjeux de transition énergétique et environnementale.
- Rédiger un **“Pacte Eco-Citoyen Municipal”** qui recense les **principes essentiels à respecter dans tous les lieux collectifs**, incluant droits et devoirs pour les élus et les habitants. Inscrire une règle de transparence dans l'information et définir les instances, espaces et moyens de communication entre élus et citoyens.
- Définir des **binômes d'élus spécifiquement en charge des liens avec les associations, les entreprises/artisans, les établissements éducatifs...**
- Créer des **pages spécifiques sur la transition dans le journal municipal et sur les sites internet** de la commune et de la DLVA (gestion de l'eau, des déchets, économie d'énergie...). Recenser au fur et à mesure les expériences et avancées environnementales municipales, associatives et des acteurs économiques (outil de libre participation enrichi aussi par les écoles-collèges-lycées, les centres de loisirs, les comités de quartier...).
- Voter chaque année un **«budget citoyens» pour les scolaires, associations, comités de quartier**, associant systématiquement leurs objectifs au “Plan de Transition” de la commune. Soutenir financièrement les initiatives durables.



- **Accompagner les établissements scolaires pour l'obtention du label international "Éco-école"**. S'appuyer sur les associations locales (CPIE, Petits Débrouillards, Colibricole...) et sur la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe pour des projets plus structurés. Associer un budget municipal attiré. Créer un réseau physique et numérique inter-établissements d'éco-ambassadeurs (déjà existant au lycée Esclangon, lycée International...) **pour renforcer les dynamiques et mutualiser les bonnes pratiques**.

## 2. Développement local

- **Réaliser un inventaire du patrimoine de la commune pour valorisation des salles, locaux, espaces verts** (friches, terrains communaux) sous occupés ou non investis. Prévoir des conventions de mise à disposition à titre gratuit pour associations, comités de quartiers...avec permis réglementés et renouvelables, si les engagements sont tenus (ex: «permis d'usage ponctuel de salles en ville» -beaucoup de collectifs n'ont pas les moyens d'un local- «permis de végétalisation»...).
- **Apporter plus de fluidité entre les diverses parties de la ville** par des circulations douces pour favoriser naturellement un climat convivial et apaisé.
- **Aménager des espaces de promenade, des lieux de détente avec des équipements plus nombreux pour se rencontrer, se reposer, jouer...** Le Parc de Drouille est sous occupé. Central dans la ville il pourrait être un pôle beaucoup plus vivant et facteur de liens, en proposant des espaces plus diversifiés (cf idées des habitants lors des journée portes ouvertes au cabinet d'architecte ACAMP en 2018). "L'Esplanade" proche de la MJC et d'un public jeune, de la même façon pourrait être un pôle attractif de vie (jeux aux sols, piste de boules, bancs, pergolas végétales, arbres , tables de pique-nique...).
- **Fédérer et inciter les structures éducatives, sociales et culturelles à "sortir de leurs murs"** par des actions croisées, des co-projets, des événements fédératifs, des mutualisations de moyens. Mettre des locaux ou des budgets à disposition pour stimuler les initiatives.
- **Pérenniser plutôt que multiplier les projets éphémères**. Les dossiers de subventions à remplir sont chronophages, les projets qui demanderaient de la continuité sont fragilisés par manque de moyens, les associations peinent à pérenniser leurs emplois. Veiller à la durabilité et au suivi précis des projets en amont comme en aval. Prendre le temps de la relecture avant de financer des initiatives similaires qui ont déjà connu des échecs localement. **Prévoir dans le financement une part du budget pour l'évaluation**. Constituer un dossier «Mémoire», facilement consultable de ces évaluations, et faire mieux connaître les bonnes pratiques et expériences durables. Proposer des critères de financement qui prendraient en compte la dynamique globale de vie locale, sans raisonner forcément par secteur de ville, par quartier prioritaire, par public visé...
- **Intégrer la place et l'apport spécifique de l'économie sociale et solidaire, du handicap, des migrants, de la jeunesse, des personnes âgées...** dans l'évolution de la ville, sans cloisonner les publics.
- **Développer une communication plus lisible sur la vie locale**. Informer chaque mois sur l'évolution des projets: proposer systématiquement un espace physique et numérique pour dépôt de questions, idées ou propositions. Instaurer mensuellement des permanences de «vie locale» tenues par des élus de la commune et de l'agglomération dans des lieux visibles et de passage.
- **Allier davantage les projets de vie économique et de vie sociale**. Donner une âme aux deux zones d'activité. Trouver des aménagements plus harmonieux (code couleur sur les bâtiments, végétalisation cohérente et continuité écologique, espaces non marchands...).

- **Créer des espaces de «Tiers Lieux»** en centre ville et dans les quartiers pour stimuler la vie économique et sociale de façon renouvelée.

- **Exemple de la «Maison Commune» de Saint-Auban** : réunis au sein d'une SCIC, la MJC, l'Association Graines de Cultures et le journal l'Age de Faire vont redonner vie à l'ancienne mutuelle de l'usine chimique. La Maison Commune a pour objectif de revitaliser la vie locale par la conjugaison de l'économie, de la culture et de l'éducation.

- Une **étude-analyse de tiers lieux sur les territoires** :

- <https://www.banquedesterritoires.fr/etude-mille-lieux-objectiver-limpact-des-tiers-lieux-sur-les-territoires>

- Rapport (février 2020) sur **17 dynamiques collectives de transition réussies sur les territoires** (emploi, alimentation, économie sociale et solidaire...)

- <http://www.lelabo-ess.org/pre-rapport-dynamiques-collectives-de-transitions.html>

### 3. Mobilités

L'enquête publique décennale du CEREMA a actuellement lieu sur les modes de déplacement des habitants de Manosque. Attendre ses conclusions pour déterminer un **nouveau plan de circulation** et de nouveaux équipements.

- Rationaliser les déplacements par des **aménagement urbains** et des équipements au plus près des habitants. **Mutualiser les véhicules de service**, équiper la municipalité de **vélos électriques**. Faire connaître et développer les **espaces de co-working**.

- **Créer des cheminements doux et ombragés**, permettant l'accès sécurisé aux divers quartiers et à une pratique piétonne confortable pour limiter l'usage de la voiture sur les courtes distances. Créer une signalétique et un guide de la "mobilité douce" correspondants aux divers modes de déplacement possibles en ville sans voiture.

- **Développer une application mobile municipale de co-voiturage** (exemple «Rezo pouce» et autres applications déjà existantes ailleurs). Identifier une **dizaine d'arrêts "dépose minute"** allant de la Thomassine à la zone Saint Maurice en passant par les routes les plus fréquentées.

- Prévoir des **navettes légères (à gaz, électrique ou hydrogène)** traversant la ville de haut en bas avec des passages tous les quart d'heure, renforcés les jours de marché et l'été selon les besoins.

- **Équiper les parking de Pré Combeau, de la Villette...** et d'autres espaces d'arrêt pour le co-voiturage de **bornes électriques**, alimentées en partie par des ombrières solaires. Y installer des **parkings vélos, des abris et des bancs et des végétaux diminuant l'effet îlot de chaleur**.

- Créer des arrêts spécifiques sur les 2 zones d'activité** pour désengorger la Nationale à certaines heures. Encourager les entreprises à développer le co-voiturage entre salariés par des incitations financières. Créer une signalétique très lisible aux arrêts, des macarons sur les voitures...

- Soutenir en région la plus-value d'une **carte unique multimodale numérisée**, simplifiant l'usage des divers modes de transport, limitant les queues pour les billets dans les bus et cars, intégrant le co-voiturage, la location de vélo...La complexité des modalité de transport, le manque de fiabilité ou d'information sur les horaires, ralentissent notablement les changements de comportement. Les parkings pour les 2 gares sont à développer pour les même raisons.

- Privilégier les **pistes cyclables, très sécurisées**, sur les voies reliant les établissements scolaires, les équipements de loisirs culturels et sportifs (MJC, stades, Vannades, Parc de Drouille et Rochette...). Prévoir des abris vélo, des ateliers de réparation. Proposer une subventions à l'achat de vélos pour les familles non imposables. La pratique encouragée et facilitée chez les jeunes peut amener à une culture de la mobilité différente, elle peut diminuer nombre de "petites conduites" faites habituellement en voiture. Pour les autres pistes cyclables solliciter les associations et les utilisateurs réguliers pour établir le tracé et les équipements adaptés.

- Mettre en place un forfait municipal attractif de **location de vélos électriques** en lien avec les loueurs de la ville (pour vacanciers, curistes...)

- Enquête vélo 2019: <https://www.parlons-velo.fr/>

- Pour des pistes plus approfondies un **guide sur la "mobilité bas carbone"** très récent et très documenté : <https://theshiftproject.org/guide-de-la-mobilite-quotidienne-bas-carbone/>

## 4. Énergie: consommations,économies,production

- **Inventorier les lieux les plus énergivores**, sensibiliser les usagers des établissements et administrations publics par des affichages, des compteurs visibles, des mesures de consommation régulières...

- Définir un **plan d'action d'économie d'énergie** sur la base de cet inventaire.

- Nommer un **binôme référent "économies d'énergie"** en mairie et sur les divers établissements publics.

- Utiliser et organiser plus rationnellement les **services de conseils en économie d'énergie**, pour les collectivités comme pour les particuliers (Alte, Plateforme de rénovation énergétique du Parc du Luberon, Energ'éthic...)

- **Diminuer l'éclairage public** selon les heures. Instaurer une réglementation nocturne pour les boutiques, les enseignes lumineuses...

- Autoriser et inciter à l'**installation de panneaux solaires** thermiques et voltaïques en toiture, là où les nuisances sont réduites, avec autoconsommation en premier usage.

- Établir une directive rendant **obligatoire la production d'énergie** (et de récupération des eaux de pluie) **sur tout nouvel équipement** (future piscine par exemple)

- Projets de **production d'énergie locale** : Concevoir une **logique énergétique vertueuse**. Favoriser d'abord au maximum les **économies d'énergie** : chercher les marges de manœuvres encore possibles, en lien avec le Parc du Luberon, en faisant adhérer la commune au programme SEDEL. Favoriser les projets, individuels et collectifs de **production d'énergie renouvelable en autoconsommation**. Développer des projets d'autoconsommation communale, en optimisant les surfaces municipales disponibles en toiture. Dans les cas de projets de production-transformation-stockage d'énergie, rendre la commune et les habitants acteurs des décisions, par une concertation publique et par des participations au capital. **Le projet Hygreen doit ainsi apporter aux habitants, sans tarder, une information plus détaillée** de ses objectifs et de sa place dans la «logique énergétique vertueuse» de la commune et du PCEAT.

## 5. Habitat: rénovations-constructions écoresponsables

- **Créer un pôle “Métiers du Bâtiment, de la Rénovation Écologique et Filière Bois”** (lié à l'Eco-Campus de Ste Tulle) avec :
  - Un **centre d'apprentissage et de formation continue**, adossé à un groupement certifiés RGE d'artisans locaux.
  - Des **techniques innovantes pour une économie circulaire et bio-sourcée** au maximum.
  - Développer l'acquisition des compétences en relation avec les labels existants : « bâtiment durable méditerranéen », « bois durable »...
- Une **“maison de l'habitat durable”, espace d'information et “guichet unique”** centralisant avec plus de lisibilité les aides, acteurs conseils, professionnels...

Utiliser le levier financier et les opportunités de la convention “Action cœur de ville” pour des lieux de stages pratiques, des débouchés d'emploi...

- Établir un **plan concerté de rénovation thermique** avec les élus, les bailleurs sociaux, le CCAS... en cohérence avec le budget supplémentaire “Action cœur de ville”.
- Profiter des **offres d'isolation à 1€ ouvertes aux collectivités** pour les bâtiments publics (exemple : combles isolés sur 3 bâtiments à Forcalquier pour une économie de plus de 25k€).
- Instaurer des **critères d'économie d'énergie, de végétalisation, de récupération des eaux de pluie, de limitation de zones goudronnées pour tout nouveau projet immobilier** ou demande de travaux.

[https://www.negawatt.org/IMG/pdf/190830\\_note\\_pourquoi\\_et\\_comment\\_rendre\\_obligatoire\\_la\\_renovation\\_en\\_france.pdf](https://www.negawatt.org/IMG/pdf/190830_note_pourquoi_et_comment_rendre_obligatoire_la_renovation_en_france.pdf)

<https://www.negawatt.org/Oui-la-renovation-thermique-reduit-reellement-votre-facture-d-energie>

## 6. Déchets

### Réduction des déchets

- Établir un **programme systématique d'éducation au tri sélectif** et d'information dans les établissements scolaires (les élèves étant les meilleurs ambassadeurs auprès des familles).
- Organiser des visites du centre de tri, créer une vidéo pédagogique sur la gestion des déchets de la ville, sur le traitement des eaux usées, sur la revalorisation possible “des déchets”, sur l'impact environnemental du tri.
- Créer des **panneaux informatifs et pédagogiques sur les zones de tri**. Afficher régulièrement les autres lieux ou jours de collecte pour les autres “déchets” (recycleries, bennes à vêtement, déchets verts, repair-café...). **Évaluer les zones de tri non suffisamment couvertes** et les lieux de collecte peu fréquentés.
- Réaliser une **communication commune sur le “zéro déchet”, le tri, le recyclage...** dans tous les lieux d'éducation. Utiliser des macarons, émoticônes, **visuels simples** incitant à l'action.
- Évaluer les zones de tri non suffisamment couvertes et les lieux de collecte peu fréquentés.

- **Faire des grands événements** (Correspondances, Musik à Manosque, fête des Associations...) **des occasions de "bonnes pratiques"**. Établir une charte pour toute animation, fête, spectacle... établissant des critères écoresponsable (tri sélectif, pas de jetable, priorité aux producteurs et artisans locaux pour les repas et stands, service de navette...). Créer des kakemonos/roll-ups sensibilisant aux écogestes, à installer lors des événements autour d'un public familial.
- **Opérations "zéro déchet"** (sur marchés, événements, fêtes, campagnes familiales comme sur d'autres communes...) avec associations (CPIE, Colibricole, Petits Déb...) et acteurs intéressés réunissant les divers actions déjà en cours autour de cette question.

### Valorisation des biodéchets

- **Former au compostage de proximité** (Colibricole, A fleur de Pierre) et installer là où c'est opportun des **composteurs collectifs** en évaluant les gisements principaux (les rendre obligatoires pour les bailleurs sociaux, les établissements scolaires, maisons de retraite, hôpital... et quartiers en périphérie qui ont des espaces possibles pour des équipements). **Pérenniser un/des emplois** consacrés pour les retournements et la valorisation des composts.
- **Broyer et utiliser des déchets verts sur place pour jardins privés et espaces verts municipaux** (location de broyeurs). **Aires de broyage municipal** en proximité des composteurs collectifs, des établissements scolaires, des jardins partagés, des espaces verts municipaux en ayant l'usage, pour apport de matière brune dans les composteurs ou pour paillage.
- **Équiper tous les établissements scolaires de plate-formes de compostage** (exemple au collège Giono) avec campagne préalable sur le gaspillage alimentaire, tables de tri à la cantine et espaces de plantations amendées par le broyat obtenu. **Prévoir dès le départ des référents de sites scolaires** (label «éco-école) et collectifs (employés espaces verts communaux, Sydevom...) pour garantir le suivi dans le temps et éviter les expériences fréquentes de mauvaise gestion des plate-forme de compostage. **Formations diplômantes ADEME de "maître composteur"**
- **Accompagner la création d'emplois de collecte des biodéchets** des restaurants, commerces alimentaires et marchés et/ou centraliser sur des points d'apport volontaire ces biodéchets. Les associer aux aires de broyage collectif de déchets verts pour la complémentarité des apports. (cf expérience de collecte et de valorisation en jardin partagé à Digne-association à Fleur de Pierre)

Ministère de la Transition Ecologique :

*«Les biodéchets représentent un tiers des poubelles résiduelles des Français. Dans de nombreux pays d'Europe (Allemagne, Suisse, Italie, Espagne...) la valorisation organique des biodéchets collectés s'est développée de façon très importante en quelques années seulement. **L'article 22 de la Directive européenne relative aux déchets impose un tri à la source ou une collecte séparée des biodéchets avant le 31 décembre 2023**»*

## 7. Actions éco-exemplaires

- **Faire de la Mairie une vitrine d'engagement écologique** : effectuer un diagnostic et établir un **plan de transition pour les bâtiments et pour des services municipaux écoresponsables** (réduction du gaspillage, favoriser le recyclage, économiser l'énergie...).
- **Instaurer des clauses environnementales, dont un bilan carbone, pour les achats publics.** Mutualiser en agglomération certaines commandes pour en diminuer les coûts. Favoriser et pérenniser des filières de produits locaux.
- **Privilégier les placements éthiques et soutenant le développement local.** Développer le commerce local en revalorisant la monnaie régionale «la Roue».
- **Apporter un soutien et des possibilités de locaux aux initiatives écoresponsables** : développer un espace de Repair-café, des ateliers (de réparation de vélo, de "consommation zéro déchets", de "cuisine santé") dans les quartiers, à la MJC, au Parc de Drouille ou aux Vannades, lors d'événements culturels ou sportifs...
- **Dynamiser les projets communaux, associatifs... par des visites de lieux exemplaires.**
- Faire **appel aux élèves, étudiants, services civiques... pour enrichir et actualiser certaines pratiques**, rénover certains espaces, développer de nouvelles dynamiques.

## 8. Agriculture, agriculture urbaine, Alimentation durable

- **Créer une "ceinture alimentaire communale sanctuarisée"** en périphérie de la ville. Préempter en lien avec la Safer certains terrains proches des zones habitées. Faire de cette "ceinture alimentaire" une **zone de «bonnes pratiques», mutualisant les expériences, plate-forme de formation et de recherche...** Favoriser des espaces-tests ou des baux locatifs réduits pour les jeunes agriculteurs en démarrage. **Garantir la reprise progressive de ces terres pour des pratiques agroécologiques sans pesticides.**
- **Soutenir plus globalement la conversion progressive du secteur agricole à des pratiques plus économes énergétiquement et respectueuses de tous les écosystèmes** (eau, sols, biodiversité...) en capitalisant les expériences variées du territoire (**agroécologie, agriculture biologique, agriculture de régénération, agroforesterie...**) Favoriser et renforcer les orientations de la charte agricole municipale. Soutenir la mutualisation des moyens et des objectifs de toute la filière agroalimentaire du territoire.
- **Développer des débouchés et espaces de vente pour les agriculteurs/éleveurs** : marchés de producteurs locaux, halle couverte municipale pour marché et stands restauration pour repas sur place...
- **Créer des filières plus complètes pour l'alimentation collective municipale**, les restaurants, l'hôpital... (alimentation bio et locales à généraliser).
- **Développer la dynamique de PAT** (Projet Alimentaire de Territoire) avec le Parc du Luberon.

- **Valoriser le domaine de la Thomassine comme espace agricole et culturel de réappropriation des savoirs et des pratiques**, pour une alimentation saine et locale. Utiliser le musée, le potager, les vergers comme lieux de démonstration et de formation. Généraliser les partenariats avec les associations, les centres de loisirs, les écoles...

- **Développer un "jardin-verger expérimental et pédagogique" en ville** : terrain ou parc plus spécifiquement consacré à l'éducation alimentaire et aux pratiques de productions vivrières pour les particuliers. **Choisir un espace permettant aux écoles, aux structures socio-éducatives ou aux habitants d'y venir facilement à pied**. Proposer des formations aux pratiques agro-écologiques, des démonstrations autour d'un potager en permaculture et d'un verger villageois. Associer un espace de détente, de pique nique, de sensibilisation-éducation aux pratiques écocitoyennes plus largement.

- **Accorder à des associations, à des comités de quartier ou aux collectifs intéressés des espaces en friches à végétaliser**, en ne limitant pas les plantations aux cultures potagères mais aussi aux haies de biodiversité et nourricières, arbres fruitiers...

- **Créer des couloirs de biodiversité et d'ombrage le long des voies cyclables et des cheminement spiétons "doux"**.

- Planter des "sentiers pédagogiques gourmands" le long des canaux et des pistes cyclables. Constituer un **Verger villageois sous forme de promenade plantée pour aller jusqu'aux Vannades** en créant un cheminement piéton ombragé (occasion de valoriser des variétés fruitières locales et non commercialisées du verger conservatoire de la Thomassine avec greffons disponibles pour les habitants).

- **A lire sur la résilience alimentaire des territoires** :

- <https://resiliencealimentaire.org/wp-content/uploads/2020/02/Rapport-LGA-V1.pdf>

- **Guide «Agir sur le foncier agricole, un rôle essentiel pour les collectivités locales»** :

- <https://terredeliens.my.salesforce.com/sfc/p/#20000000CEiz/a/1r000000kWG3/ONR63lv0CJqKScSd4LvaOfhH0XXeNIXZYvi6Dp>

- **«Pour une nouvelle culture agricole : Pour une Agriculture du Vivant»** réunit un collectif d'acteurs de la chaîne agro-alimentaire (agriculteurs, restaurateurs, distributeurs, territoires, ONG, fondations & structures de développement agricole) pour restaurer la confiance et agir collectivement». <http://agricultureduvivant.org/>

- **Un outil web permettant d'évaluer les surfaces agricoles nécessaires pour un territoire**, pour se nourrir localement : <https://parcel-app.org/index.php>

## 9. Végétalisation, Biodiversité

- **Augmenter les espaces dés-imperméabilisés** créant des récupérations naturelles d'eau de pluie, limitant les arrosages et les végétaux calcinés l'été. Parkings : interdire le "tout goudron". Multiplier les zones de plantation pour fraîcheur et ombrage.
- **Transformer les espaces en friches**, terrains communaux, parcs, bords de champs, jardins de particuliers... **en îlots de biodiversité** (sensibilisation, subvention pour plantation d'arbres, banque de graines...).
- **Former les agents des espaces verts aux pratiques agro-écologiques** (cf formations à la Thomassine) pour réduire les coûts, améliorer les pratiques, repenser la gestion et la valorisation des espaces verts, optimiser le recyclage des déchets verts, économiser l'eau...
- **Limiter les plantations annuelles**, favoriser les vivaces, les espèces méditerranéennes et plantes ne demandant ni trop d'eau ni trop d'entretien.
- Augmenter les espaces de **prairies fleuries, d'arbres fruitiers** et réduire les fréquences de fauchage.
- **Instaurer une directive "zéro phyto"** dans les espaces non encore soumis à la loi Labbé (cimetières, stades, résidences privées...) pour la protection des écosystèmes et des habitants.
- **Planter des arbres d'ombrage pour l'été** dans les divers parcs et lieux de détente de la ville, **ajouter des "points fraîcheur"** (fontaines, bassins... pour les périodes de canicule)
- **Permis de végétaliser individuels ou collectifs** (association, structures collectives...) avec charte d'entretien, dans les zones non couvertes par les employés communaux.
- **Repenser les cours et espaces extérieurs des établissements scolaires et collectifs**. Passer d'une réalité d'îlots de chaleurs à des zones vertes de biodiversité, de plantations, de petites productions pour l'usage sur place (aromatiques, fruitiers...). Même logique dans les zones d'îlots de chaleur identifiés (capteurs de mesures prévus sur la commune par le Parc du Luberon).
- **Arborer les plages des Vannades** pour climatiser naturellement les surfaces de cailloux (cf lac des Buissonnades)
- ...

— Pour renforcer la logique écosystémique de «trame verte et bleue» :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/trame-verte-et-bleue>